

Index Égalité Professionnelle 2024

85/100



Conformément aux dispositions de la loi Avenir, visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, Martin Brower publie son index d'égalité professionnelle pour l'année 2024

Indicateurs	Nombre de points obtenus 2024	Nombre de points maximum de l'indicateur
1- Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes	38	40
2- Ecart d'augmentations individuelles des salaires entre les femmes et les hommes	N/A	20
3- Ecart de promotions entre les femmes et les hommes	15	15
4- Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	15	15
5- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	0	10
Total des indicateurs calculables	68	80
INDEX (sur 100 points)	85	100